

14/06/10

Vers la mixité des internats de lycées parisiens préparant aux grandes écoles



La Région Ile-de-France a demandé lundi que les internats des lycées parisiens encore non-mixtes puissent accueillir des filles à la rentrée prochaine, afin de lutter contre la discrimination des filles qui préparent les grandes écoles, a-t-elle annoncé à l'AFP.

AFP - La Région Ile-de-France a demandé lundi que les internats des lycées parisiens encore non-mixtes puissent accueillir des filles à la rentrée prochaine, afin de lutter contre la discrimination des filles qui préparent les grandes écoles, a-t-elle annoncé à l'AFP.

Pour les élèves préparant les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), Paris intra-muros compte 8 internats dont seuls deux sont mixtes. Sur les 6 non-mixtes, 5 sont des internats de garçons (Henri-IV, Chaptal, Dorian, Janson-de-Sailly et Jean-Baptiste-Say). Le 8e internat se trouve à Maurice-Ravel, qui accueille des **filles** mais pas de CPGE.

La vice-présidente de la région Ile-de-France, Henriette Zoughebi, effectuait lundi une visite au lycée Henri-IV, où l'internat de 132 places va accueillir, après transformation d'une partie de ses locaux pendant l'été, des filles inscrites en première année de CPGE.

"En 2010, on ne sera pas à 50/50, mais l'idée est de tendre vers la parité à la rentrée 2011 dans tous les établissements parisiens", a déclaré Mme Zoughebi. La construction et l'entretien des internats est de la compétence des régions depuis 2004.

Évaluation du site

Le site Internet de la chaîne de télévision France24 diffuse des articles couvrant l'actualité internationale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* :74

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Selon Mme Zoughebi, "il faudra aussi trouver des solutions avec le Crous et les foyers de jeunes filles pour loger ceux qui n'auront pas eu de place".

En septembre 2009, un **collectif** d'associations, baptisé **Ouvrons les portes !**, avait annoncé avoir saisi la Haute autorité de **lutte** contre les **discriminations** (**Halde**) pour dénoncer les inégalités qui pénalisent les filles inscrites en CPGE dans l'accès aux internats de leurs lycées.

Selon ce collectif, sur 16 académies, les deux tiers des places dans ces internats sont réservées aux garçons.

Loger sur place donne aux garçons de meilleures conditions (coût modique, proximité, travail en groupe, restauration...) alors qu'ils sont engagés dans une compétition féroce pour entrer dans des écoles très sélectives.